3- indicateur d'écart de taux de promotions

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules (sauf les cellules grises si vous utilisez une autre catégorisation que les CSP pour l'indicateur d'écart de rémunération).
Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commmentaires pour les interpréter.
En l'absence de modification de votre part, les nombres de salariés sont calculés d'après les données renseignées pour l'indicateur d'écarts de rémunération (cellules grises).

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux de promotion (proportion de salariés promus)		écart de taux de promotion	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
ouvriers			0,0%	0	0	0	0	0,00%
employés	10,8%	13,0%	2,2%	203	23	1	226	1,11%
techniciens et agents de maîtrise	12,3%	23,5%	11,2%	73	17	1	90	2,24%
ingénieurs et cadres	16,7%	12,5%	-4,2%	102	32	1	134	-1,24%
ensemble des salariés	**12,7%**	**15,3%**	**2,6%**	**450**			**450**	**2,11%**

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :	**1**	Il y a eu des promotions et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.
indicateur d'écart de promotions (points de %) :	**2,1**	Un écart de promotions est constaté en faveur des hommes.
note obtenue sur 15 :	**10**	